

Voici le douzième numéro du bulletin d'informations internationales de l'Union syndicale Solidaires. Sa diffusion aux adhérent-e-s est de la responsabilité des structures membres, qui peuvent le reproduire, le glisser dans leurs journaux, bulletins, etc., en reprendre des articles...

## Solidaires avec les licencié-e-s de Kiryung Electronics !

Une délégation de syndicalistes sud-coréens de la KCTU est actuellement en France à l'occasion de la réunion de l'OCDE dont la Corée doit prendre la présidence. Ils/elles comptent organiser un rassemblement devant le siège de l'OCDE au sujet du cas de l'usine Kiryung Electronics dont la quasi totalité du personnel affecté à la production a été mis à la porte il y a 4 ans au mépris des lois coréennes et des conventions internationales signées par la Corée. **Le motif du licenciement des 270 personnes concernées (dont 98 % de femmes) était d'avoir constitué un syndicat et organisé une grève.** Elles ont du subir à plusieurs reprises des attaques violentes d'hommes de main du patron et de la police.

Depuis 4 ans, les ouvrier-e-s licencié-e-s se battent pour leur réintégration par le biais de manifestation, de rassemblements devant l'entreprise et les entreprises clientes (y compris à New York), d'actions spectaculaires, de grèves de la faim, etc. Une plainte a été déposée auprès de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), et cet organisme a demandé au patron de l'entreprise et au gouvernement coréen de changer de position. Mais ceux-ci ont refusé de le faire.

**Ce conflit est devenu un symbole en Corée où la précarisation des emplois s'est massivement développée depuis une dizaine d'années.** L'Union syndicale Solidaires apporte tout son soutien aux syndicalistes coréens, les organisations peuvent adresser des messages de protestation au président de la Corée, au directeur de Kiryung Electronics.



## Grève dans l'Éducation en Allemagne.

L'Union syndicale Solidaires, la fédération des syndicats SUD éducation soutiennent le mouvement de grève dans l'éducation et le supérieur en Allemagne. Partout en Europe on constate le démantèlement du service public de l'éducation, la privatisation rampante des universités, impliquant une augmentation sensible des frais d'inscription.

Nous nous associons aux revendications du groupe « grève 2009 » :

- autodétermination de nos savoirs et de nos modes de vie et non à la compétitivité.
- libre accès à l'éducation et la suppression de tous les frais imposés.
- financement public de l'ensemble de l'enseignement, libéré de l'emprise de l'économie sur les contenus.
- démocratisation puis renforcement de l'autogestion et de la cogestion des élèves et étudiants.

**L'école n'est pas une marchandise ! Un autre système éducatif est nécessaire !**

[www.bildungsstreik2009.de](http://www.bildungsstreik2009.de)

## Algérie : nos camarades interdits de sortie du territoire !

L'Union syndicale Solidaires élève la plus vigoureuse protestation contre le refus du gouvernement algérien d'accorder un visa à Rachid Malaoui et Idir Achour, respectivement présidents du SNAPAP et de la Fédération des Lycées, pour se rendre en tant qu'invités au XVIe Congrès de la Confédération Générale du Travail espagnole qui s'est tenu du 4 au 7 juin à Málaga. Une telle atteinte aux droits humains en général et à la liberté syndicale en particulier constitue une détestable nouveauté contre laquelle Solidaires et de la CGT-E ont protesté.

[www.maisondessyndicats-dz.com](http://www.maisondessyndicats-dz.com)

## Colombie : le pays le plus dangereux pour les syndicalistes...

Rafael Molano Piracoca, dirigeant de la CUT (Centrale Unitaire des Travailleurs de Colombie), a affirmé lors d'une interview le 19 juin 2009 que son pays est le plus dangereux du monde pour les travailleurs syndiqués. **Il y a eu en 2008 plus de 40 assassinats de syndicalistes, et déjà 19 pour les 5 premiers mois de 2009.** Le gouvernement applique des mesures d'intimidation contre les directions syndicales et le mouvement social en général, qu'il considère contraires à ses intérêts, déclare-t-il, et il ajoute : « *il y a aujourd'hui une guerre directe entre Uribe et les syndicats. On enlève et on massacre dans le seul but d'en finir avec les mouvements syndicaux et les luttes des différents secteurs sociaux* ».

Ainsi, Rafael Sepúlveda, dirigeant de l'Association Nationale des Travailleurs Hospitaliers de Colombie (Anthoc), a été assassiné le 21 juin à Cúcuta, département de Santander (nord du pays), par des tueurs à moto. Ses camarades précisent qu'au moins 7 syndicalistes ont été abattus dans la région au cours des derniers mois, et que 30 autres du secteur de la santé ont été menacés de mort par un groupe d'extrême droite appelé « *Les Aigles Noirs* ».

<http://www.cut.org.co/>

## Pérou : la grève indienne s'étend.

*Plus de trois mois après son lancement, le 9 avril dernier, et malgré la brutale répression qui a fait 33 morts le 5 juin, la « grève indienne » s'étend au Pérou. Non seulement elle tient toujours dans les 5 départements amazoniens (Amazone, Cusco, Loreto, San Martín et Ucayali), mais elle commence à s'étendre à d'autres régions du pays : la partie andine du Cusco, Apurímac, Ayacucho, Junín. Malgré des traditions culturelles fort différentes, les peuples indiens de la puna (haut-plateau central) prennent à présent le parti de leurs frères des ethnies amazoniennes.*

**Défense de la Terre :** la cause de ce mouvement est la promulgation par le gouvernement péruvien de cinq décrets-lois qui piétinent les droits que la Constitution péruvienne et plusieurs accords internationaux signés par ce pays (notamment la convention 169 de l'OIT) reconnaissent aux communautés et peuples indiens. Il s'agit d'ouvrir leurs territoires aux multinationales, afin qu'elles puissent exploiter le bois (la région regorge d'essences rares), l'eau, le gaz et le pétrole, et différents minerais. Or l'expérience d'autres pays (Colombie, Mexique) a montré que cela revient ni plus ni moins à déposséder ces peuples de leurs territoires, car les multinationales ne supportent pas le moindre obstacle à l'exploitation sans frein des choses et des gens.

Pour ces peuples, rassemblés dans l'Association Interethnique de Développement de la Forêt Péruvienne (Aidesepe), il s'agit de quelque chose de plus grave encore qu'une expropriation. Ils considèrent que la Terre, la nature en général, est source de toute vie, et que laisser le champ libre aux multinationales dans leur déprédation du milieu naturel, c'est condamner à terme l'espèce humaine et les autres formes de vie à la disparition. Pour eux, il n'y a pas de plus grand crime.

**Lances contre fusils d'assaut :** c'est pour cela qu'ils ont décidé, cette fois, de s'opposer coûte que coûte aux décrets-lois. Les Awajum et les Wampi, les deux peuples majoritaires à Bagua où a eu lieu la tentative d'évacuation par la police militaire du 5 juin, ont la réputation d'être indomptables. Les colonisateurs espagnols n'ont jamais pu les soumettre, pas plus que les grands planteurs d'hévéas de la république colonialiste. Un missionnaire jésuite écrivait à leur propos : « Ils sont

toujours pacifiques et bons amis quand on les respecte et qu'on n'abuse pas d'eux, mais à la moindre injustice ou abus, ils se rebellent aussitôt ». Le mouvement de l'Aidesepe est resté parfaitement pacifique tant que le gouvernement n'a pas tenté la répression. Mais face à l'agression policière du 5 juin, on a vu ressortir les lances ancestrales. **Le gouvernement péruvien devrait y réfléchir à deux fois : quand des gens n'hésitent plus à affronter fusils d'assaut et hélicoptères avec des lances, cela en dit long sur leur détermination...**

Après 71 jours de mobilisations, de grèves, de blocages des voies de communications, et au prix des violents affrontements des 5 et 6 juin, **deux des principaux décrets-lois contestés ont finalement été abrogés** par le Parlement le 18 juin. Il en reste 7 autres, ce qui laisse encore au gouvernement une petite marge de manœuvre. Par ailleurs, les mesures répressives et judiciaires se poursuivent ; alors, la lutte continue...



## Répression à Puebla (Mexique).

En mai 2008, le gouvernement du président mexicain Felipe Calderón lançait un grand plan de « réforme » du système éducatif mexicain : l'Alliance pour la qualité de l'éducation (ACE). L'ACE vise notamment la mise en place de tests

standardisés pour contrôler le personnel enseignant, la sélection sur des bases politiques en vue de leur accès à l'emploi, la réduction de la liberté académique, l'accentuation de la sélection étudiante et, à terme, l'ouverture à un contrôle plus important de l'éducation par les intérêts corporatifs des entreprises privées.

**Un plan d'action nationale contre l'ACE a été mis en place dans dix-huit États du Mexique. Il rassemble enseignants, parents d'élèves et étudiants qui refusent l'ACE.** La seule réponse du gouvernement au mouvement, c'est la répression armée, des incarcérations arbitraires, de nombreux/ses enseignant-e-s mais aussi parents d'élèves et étudiant-e-s ont été blessés lors de manifestations pacifiques qui ont eu lieu dans plusieurs régions du Mexique.

A Puebla, le 10 juin, alors que les manifestant-e-s étaient en train d'occuper un bâtiment appartenant au SNTE (Syndicat national des travailleurs de l'éducation), la police ainsi que des personnes vêtues en civil avec le visage masqué sont intervenues. Ces corps de police étaient armés de matraques, de boucliers et de gaz lacrymogènes. La répression a été féroce et brutale. On dénombre à l'heure actuelle plus d'une trentaine de blessé-e-s et dix-sept personnes ont été arrêtées violemment. Deux personnes ont disparu, personne n'a de nouvelles d'elles depuis la manifestation...

<http://enlacezapatista.ezln.org.mx/>

## Répression aussi à l'université de Sao Paulo

Au Brésil, le 10 juin, les fonctionnaires étaient en grève pour des augmentations de salaire. Sur le campus de l'Université de São Paulo, cela a donné lieu à une répression très forte dont ont été victimes des fonctionnaires, des professeurs et des étudiant-e-s. La fédération SUD Education et l'Union syndicale Solidaires ont condamné fermement cette atteinte à la liberté syndicale et fait part de notre solidarité avec les enseignant-e-s brésilien-ne-s et leur lutte pour l'amélioration des conditions d'existence.

## Kanaky : l'état colonial réprime encore ...

Depuis deux mois et demi, un conflit social dure à Air Calédonie : la direction refuse toute négociation avec les grévistes et leur syndicat USTKE. C'est pourquoi, l'USTKE appelait le 28 mai à une journée de grève générale pour que tous les travailleurs/ses de Kanaky marquent leur solidarité, avec notamment une présence massive des militants à l'aérodrome de Magenta.

**Face à la solidarité ouvrière, l'Etat a répondu une nouvelle par la répression policière :** gendarmes mobiles et GIPN ont violemment attaqué les militants USTKE. Cette violence policière prend sa source dans les ordres des représentants du gouvernement qui assimile l'action syndicale à du « banditisme » et reprend à son compte la triste formule des « grévistes preneurs d'otages ».

Vingt sept militants de l'USTKE ont été placés en garde à vue. Et tout laisse craindre qu'une nouvelle fois, l'Etat va aider le patronat en tentant de briser l'USTKE à travers des procédures judiciaires totalement iniques.



**L'Union syndicale Solidaires réaffirme sa solidarité avec tous les militants syndicaux victimes de la répression gouvernementale et/ou patronale. Nous soutenons nos camarades de l'USTKE, exigeons qu'il n'y ait aucune suite judiciaire envers eux, dénonçons la violence policière, et saluons la détermination des grévistes d'Air Calédonie.**

Comme elle l'a fait dans le passé, l'Union syndicale Solidaires est prête à s'associer aux initiatives qui seront prises pour que le droit syndical puisse s'exercer librement en Kanaky.

[www.ustke.org/syndicat](http://www.ustke.org/syndicat)

## Tunisie : un témoignage accablant.

Je soussignée, Radhia Nasraoui, avocate à Tunis et Présidente de l'Association de lutte contre la torture en Tunisie, informe l'opinion publique de ce qui suit :

1. *Les agents de la police politique m'ont violemment interdit, le 21 mai 2009, de parler à mon client, Ammar Amroussia, à l'entrée de la ville de Gafsa. Ce dernier m'avait chargée de déposer une plainte, pour lui, contre les agents qui l'avaient agressé le 15 et le 16 mai courant.*
2. *Le 19 Mai, alors que je rentrais de Paris où j'ai eu à intervenir sur l'état des libertés en Tunisie et plus particulièrement sur les événements du bassin minier, ... j'ai été « accueillie » à l'aéroport de Tunis Carthage par un groupe de responsables et d'agents de la sécurité en civil. Ceux-ci, après la fouille de ma valise et de mon cartable, m'ont poussé de force vers un petit bureau isolé où une douanière m'a informée qu'elle doit me soumettre à une fouille corporelle, ce que j'ai refusé. Les plus zélés des responsables et des agents*

dont certains, semble-t-il, appartiennent à la police présidentielle, m'ont insultée, ont tenté de m'humilier et m'ont suivie jusqu'à l'extérieur de l'aéroport.

3. La nuit du 24 au 25 Avril dernier, au moment où j'assistais à une réunion de défenseurs des droits de l'Homme à Kampala (Ouganda), mon mari étant parti de son côté à Madrid visiter son frère agonisant, des agents de la police politique se sont introduits chez moi en utilisant des clefs. Surpris par la présence d'un ami de la famille, ils ont pris la fuite prenant avec eux les clefs de la maison, de la voiture et de l'immeuble où se trouve mon cabinet. Dois-je rappeler qu'il y a quelques années, mon cabinet a été saccagé trois fois, la porte de mon appartement incendiée et ma voiture volée sans qu'il n'y ait eu d'enquête.
4. Mon cabinet est sous surveillance constante et mes clients continuent de subir des pressions pour ne plus faire appel à mes services.
5. Mon téléphone portable N° 98 33 99 60 est coupé depuis le 14 février dernier suite à un appel de mes confrères Maître Mohamed Abbou et Maître Abdelwahab Maatar, m'informant que des policiers les ont conduits au poste de police de l'Avenue du 7 Novembre et me demandant d'informer le Conseil de l'Ordre et les médias. Malgré les multiples réclamations, les services de « Tunisie Telecom » n'ont pas rétabli la ligne ce qui prouve leur complicité avec la police politique.
6. L'aide de maison que j'engage depuis quelque temps, est harcelée par les mêmes agents qui surveillent mon domicile pour l'amener à collaborer. La veille de l'intrusion des agents chez moi, celui parmi eux qui conduit la voiture banalisée, une Renault Modus bleue (125 Tu 7711), l'a traitée, en plein public, de « prostituée » et l'a menacée face à son refus d'écouter ses « propositions ».
7. J'ai été, à plusieurs reprises, empêchée de force de rendre visite à des amis (Ali ben Salem, Khémaïs Chamhari) ou à un client en grève de la faim, à l'époque, depuis plusieurs semaines (Abdellatif Bouhajila).

Toutes ces pratiques illégales, que subissent plusieurs autres avocats et défenseurs des droits humains en Tunisie, constituent des atteintes graves à mon intégrité physique et morale ainsi qu'à mon droit d'exercer librement la profession d'avocate et de défendre les droits humains. J'appelle les Barreaux, les organisations de défense des droits humains et les personnalités concernées par les libertés à dénoncer ces violations et à soutenir les défenseurs tunisiens dans leur combat.

## Niger : grève interdite !

Les organisations syndicales du Niger, ainsi que la plupart des organisations de la société civile et des partis politiques de ce pays condamnent vivement le projet de référendum visant à permettre au Président de la République de prolonger son mandat au-delà du 22 décembre 2009, limite maximale fixée lorsqu'il avait été élu à ce poste. La Cour constitutionnelle nigérienne a émis le 25 mai, un avis défavorable à ce projet. Suite à cela, le Président Tandja a dissous le Parlement et procédé à la création, le 3 juin 2009, d'un « Comité technique » chargé de la rédaction de cette nouvelle Constitution.

**L'intersyndicale des Travailleurs du Niger, qui rassemble les 7 centrales syndicales du pays, avait déposé un préavis de grève exigeant :**

- l'abandon du projet de référendum anticonstitutionnel par le Président de la République,
- le respect et l'application intégrale du protocole d'accord du 20 mars,
- l'accès équitable aux médias d'Etat,
- l'augmentation de 50% des salaires pour faire face au coût de la vie.

Le procureur de la République près du tribunal de Niamey a traduit en référé les 7 centrales syndicales du Niger pour grève politique. **Le tribunal les a condamnées, pour appel à une grève illégale.** Face au coût élevé de la proposition de prestation d'un avocat (14.000 \$ U.S), les Secrétaires Généraux, avaient plaidé eux mêmes à la barre. Suite à cet arrêt de la cour, les centrales poursuivent la lutte en retirant du prochain préavis le premier point de revendication.

Les syndicats affirment que le premier hors la loi au Niger est le Président Tanja qui viole la loi fondamentale, pour parvenir à ses sinistres fins (se faire réélire alors que la Constitution ne le lui permet plus). Ainsi, il ouvre la voie à toute aventure militaire ou civile aux conséquences incalculables.

## La revue internationale Solidaires

Le numéro 5 de la revue internationale Solidaires est à l'imprimerie. Il contient un dossier sur la Palestine : l'histoire et la géographie - Qu'est-ce qu'être "Palestinien" ? - Partis et organisations politiques - La défense des droits des travailleurs - Témoignages - Le devoir de solidarité internationale - Quelques aspects de la culture palestinienne.

**A commander rapidement par les Solidaires locaux et fédérations/syndicats nationaux.**

Des exemplaires des quatre premiers numéros sont encore disponibles.

